

AQUA MULTI PLUS

Produit de protection du bois Microémulsion (ME), prêt-à-l'emploi

Fonction	Emploi	Catégorie d'utilisateurs	Type de bois
Fongicide Insecticide Anti-termites	Traitement curatif bois non exposé aux intempéries et au lessivage - Intérieur Traitement préventif – Classes d'emploi 1, 2, 3.1 (classe d'emploi 3.1 bois résineux seulement)	Grand Public (non professionnel)	Bois de construction : - Charpentes, - Ossatures, etc. Bois massif Matériaux à base de bois Résineux/Feuillus

Propriétés physico-chimiques

Microémulsion (ME), prêt-à-l'emploi
Aspect : liquide incolore
Densité (20°C) : 1 kg/L
pH : neutre
Point éclair : > 100°C (inflammable)
Sans odeur
Substances actives biocide :
- Cyperméthrine
- Tébuconazole
- IPBC

Efficacité

Efficacité fongicide, insecticide, anti-termites

Efficacité préventive contre les basidiomycètes (pourriture cubique), les insectes à larves xylophages (capricornes des maisons, lyctus, vrillettes) et, les termites.

Efficacité curative contre les capricornes, les vrillettes.

Les performances du produit AQUA MULTI PLUS ont été établies :

- d'une part, suivant la norme EN599 (Durabilité du bois : Critères de performance des produits préventifs de préservation des bois à partir d'essais biologiques) afin de pouvoir garantir une protection au bois contre les risques de la classe d'emploi 1 à 3.1 telle que définie dans la norme EN335, à partir des essais normalisés d'efficacité préventive :
 - EN46 contre les capricornes (*Hylotrpes bajulus*),
 - EN20 contre le lyctus (*Lyctus brunneus*)
 - EN49 contre la petite vrillette (*Anobium punctatum*)
 - EN118 contre les termites (*Reticulitermes spp*),
 - et EN113 contre les basidiomycètes.
- et, d'autre part, suivant la norme EN14128 (Durabilité du bois : Critères de performance des produits curatifs de préservation des bois à partir d'essais biologiques), à partir des essais normalisés d'efficacité curative :
 - EN1390 contre les capricornes (*Hylotrpes bajulus*),
 - EN370 contre la petite vrillette (*Anobium punctatum*)

Les contrôles d'efficacité préventive ont été effectués après l'épreuve de vieillissement accéléré EN73 (épreuve d'évaporation) et/ou EN84 (épreuve de délavage) afin de garantir la durabilité du produit appliqué AQUA MULTI PLUS.

Application

Mode de traitement

Le traitement préventif s'effectue par application de surface (brossage)

Le traitement curatif s'effectue par application de surface (brossage)

Mise à jour : Décembre 2025



Groupe Berkem
20 rue Jean Duvert – 33290 BLANQUEFORT - France
Tel: +33 (0)5 64 31 06 60
www.groupeberkem.com

L'effet du traitement est immédiat et est optimal dès l'étape de fixation.
L'aspect du bois n'est pas affecté par l'application du produit AQUA MULTI PLUS.
Compatible avec tout type de finitions.
Bien homogénéiser le produit avant application.

Traitement préventif

Application par brossage, en 1 à 2 couches espacées de 15-30 min, en insistant sur les parties encastrées, les assemblages et les appuis.
Consommation =

- 200 g/m² en 2 couches pour obtenir une efficacité préventive insecticide vis-à-vis des insectes à larves xylophage et des termites, ainsi qu'une efficacité vis-à-vis des champignons de pourritures cubique.

Traitement curatif

Uniquement pour les bois placés en intérieur.

Application par brossage, en 1 à 3 couches espacées de 15-30 min, en insistant sur les parties encastrées, les assemblages et les appuis.
Avant d'appliquer le produit, il faut procéder pour les bois massifs comme pour les bois lamellé-collé aux opérations minimales de sondage, bûchage, décapage (si présence de finitions), brossage, et dépoussiérage.

Tous les bois infestés, ne présentant plus de résistance, doivent être démontés et remplacés.

Consommation =

- 300 g/m² pour obtenir une efficacité curative insecticide vis-à-vis des insectes à larves xylophage (Capricornes des maisons et vrillettes).

Précautions d'emploi

L'humidité du bois au moment du traitement doit être <25%.

Ne pas traiter les bois gelés.

Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des animaux de rente, de l'eau potable ou des boissons destinées à la consommation (humaine ou animale).

Faire un essai préalable sur les bois exotiques ou riches en tanin.

Les extrémités et les coupes doivent être traitées pour garantir l'efficacité du traitement.

Retraiter les bois en cas de ponçage, coupe, etc.

N'utiliser le bois traité en extérieur que lorsque celui-ci est protégé par une finition ne contenant pas de substance biocide pour la préservation du bois. Cette finition doit être classée comme stable selon la norme EN 927-2 permettant de limiter le lessivage du produit vers l'environnement tout au long du cycle de vie du bois traité

Eloigner les chats pendant le traitement et le séchage

Eloigner les enfants et animaux non-ciblés/de compagnie du bois traité pendant le traitement et le séchage

Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact avec les enfants de moins de 2 ans et les animaux non-ciblés/de compagnie.

Nettoyage du matériel

Rincer le matériel et les équipements (produit non séché) à l'eau.

Consommation

Traitement préventif : - 200 g/m² en 1 à 2 couches.

Traitement curatif : - 300 g/m² en 1 à 3 couches

Les consommations du produit AQUA MULTI PLUS varient suivant les essences, les sections et le mode d'application.

Séchage-Fixation

24 à 48h en atmosphère ventilée (en fonction de la nature du bois, de sa capacité d'absorption et des conditions atmosphériques).

Sécurité de l'utilisateur et Environnement

Se référer aux informations disponibles dans la Fiche de Données de Sécurité du Produit et aux recommandations de la note intitulée « Produits de Traitement du Bois » de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité, 65 boulevard Richard Lenoir 75011 Paris - France, téléphone : +33 1 40 44 30 00).

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Classification-Etiquetage

Voir Fiche de Données de Sécurité

Sécurité de l'utilisateur

Toujours respecter les précautions standards hygiéniques. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler de vapeurs ou de brouillard contenant le produit. Ne pas manger, ne pas boire, ni fumer pendant le travail. Port d'EPI obligatoire : gants en latex, néoprène, ou nitrile pour les mains ; lunettes à coque, masque à cartouches, casque, masque, écran facial pour la tête, le visage et les yeux ; vêtement de travail, chaussures de travail ou bottes pour le reste du corps.

Stockage

Conserver le récipient d'origine hermétiquement fermé et dans un endroit sec, à l'abri de la lumière et de l'humidité. Conserver le produit dans des conditions standards de température à l'abri du gel. Veillez à une ventilation suffisante du lieu de stockage. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Stocker hors de portée des enfants et des animaux non-cibles/animaux de compagnie. Stocker sur aire étanche ou sur zone de rétention. Durée de conservation : 2 ans.

Mise à jour : Décembre 2025

Groupe Berkem
20 rue Jean Duvert – 33290 BLANQUEFORT - France
Tel: +33 (0)5 64 31 06 60
www.groupeberkem.com

Environnement

Le résidu de produit, l'emballage et tout autre déchet lié au traitement doivent être considérés comme des déchets dangereux, sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet, et traités en centre spécialisé conformément à la réglementation en vigueur. Les pertes liées à l'application du produit doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination. Les déchets de chantiers doivent être transportés en véhicule fermé ou bâché. Pendant la totalité de la période de traitement du bois, il est nécessaire de s'assurer qu'aucun constituant du produit ne parvienne dans le sol. Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur. Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme le revêtement imperméable) dans un circuit de collecte approprié. Toutes les espèces de chauves-souris et de martinets étant protégées, veillez à ce qu'elles ne soient pas exposées à ce produit lors de l'application. Ne pas traiter les ruches. Lors de l'application in situ en extérieur, le sol doit être protégé par un revêtement imperméable de manière à limiter les émissions vers le compartiment terrestre. Ne pas traiter le bois à proximité de plans d'eau ou de cours d'eau.

Les informations contenues dans ce document sont destinées à aider les utilisateurs. Elles ne sont données qu'à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité du Groupe BERKEM, les conditions d'emploi échappant à son contrôle. Les caractéristiques citées des produits fabriqués dépendent des conditions de conservation et de mise en œuvre. Les renseignements que nous donnons reflètent la réglementation en vigueur et les connaissances techniques que nous avons acquises à la date de la notification de la présente fiche. Avant toute mise en œuvre, s'assurer que la présente fiche technique n'a pas été modifiée par une édition plus récente susceptible de prendre en compte des données nouvelles.

Mise à jour : Décembre 2025

Groupe Berkem
20 rue Jean Duvert – 33290 BLANQUEFORT - France
Tel: +33 (0)5 64 31 06 60
www.groupeberkem.com